ANGERS

JARDINS D'EXPRESSION

Dossier partenariat 2018

angers loire métropole
communauté urbaine

Angers

ANGERS UNE AMBITION NATURELLE POUR LE VÉGÉTAL

Angers, pôle mondial du végétal

Aujourd'hui, la région angevine représente une concentration unique en France, et en Europe, en termes de diversité de productions, de recherche et d'enseignement supérieur sur le végétal. En 2005, cette combinaison a d'ailleurs valu au pôle du végétal, Végépolys, d'être reconnu par l'État français, pôle de compétitivité à vocation mondiale sur la région des Pays de la Loire avec Angers comme épicentre.

Chiffres clés en Pays de la Loire

Des formations et recherches de pointe

- **30 000 salariés**.
- **Une diversité de filières rassemblées sous l'égide de Végépolys :** Ce sont les acteurs de l'ensemble de la chaîne du secteur végétal depuis les filières de l'amont à l'aval en passant par la production (horticole, maraîchère, fruitière, viticole, cidricole, les semences et les plants, les plantes aromatiques et médicinales).
- **4 500 entreprises**.
- **450 chercheurs**.
- **25 formations** supérieures en sciences du végétal (de bac+2 à bac+8).
- **2 500 étudiants** au sein de Valcampus premier pôle de formation français.
- **Un environnement scientifique performant,** de nombreuses structures de recherche (l'Institut de recherche en horticulture et semences - IRHS, l'INRA, l'Université d'Angers, Agrocampus Ouest...).
- **Un lieu d'accueil,** de salons et de colloques internationaux.
- **Un office européen :** L'Office Communautaire des Variétés Végétales) unique en Europe est installé à Angers.

Une qualité de vie exceptionnelle

Un environnement privilégié

Plus de 5 000 hectares d'espaces naturels remarquables sur l'ensemble de l'agglomération dont 5 parcs communautaires représentant plus de 300 ha de nature, 60 km de circuit « Loire à Vélo » et « vélo francette » , 350 km de sentiers pédestres, les espaces publics de 22 zones d'activités économiques réparties sur 17 communes ; ainsi que 550 ha d'espaces verts publics sur la commune d'Angers avec 43 parcs, 110 000 arbres dont 16 000 en alignement, 1000 ha d'espaces naturels, 350 000 plantes et fleurs produites en serre.

Une expertise reconnue et sollicitée

- L'agglomération et la Ville d'Angers, cofondatrices et adhérentes de l'association **Plante et Cité**.
- La participation à des projets Européens sur le végétal en ville notamment le projet **Parkatlantic** : la comparaison de 5 territoires européens en matière de nature en ville.
- **6 espaces verts labellisés "EcoJardin" :** le parc des Ardoisières de Trélazé, les Sablières d'Écouflant, les parcs Saint-Nicolas, Balzac, Lac de Maine et Hutreau sur la commune d'Angers font partie des premiers à recevoir, en France, le label EcoJardin qui a pour but de distinguer les pratiques respectueuses de l'environnement dans la gestion des espaces verts.
- **Un arboretum, un jardin botanique** et des collections de notoriété internationale.

Angers Loire Métropole et la Ville d'Angers sont largement investies dans le domaine du végétal, notamment au travers de la gestion des espaces verts et naturels, du tourisme et de la préservation de la biodiversité (gestion écologique des espaces, sauvegarde des espèces, sensibilisation des habitants...).

Des filières spécialisées

UN ÉVÈNEMENT
valorisant cette richesse : Jardins d'expression

Présentation de l'événement

Fort de la richesse de son enseignement supérieur en matière de végétal, Angers Loire Métropole et la Ville d'Angers ont décidé de lancer un concours de jardin destiné à être ouvert **aux scolaires, et, bien sûr, aux étudiants** des filières horticoles, paysages, mais aussi artistiques. Il s'agit en effet de créer une émulation entre les différents établissements et montrer à la population le savoir-faire de très haut niveau de la formation angevine.

Pour la 6ème année consécutive, Angers Loire Métropole et la Ville d'Angers renouvellent l'appel à projets « jardins d'expression » auprès des étudiants des établissements d'enseignement liés au végétal, au paysage, à l'art et au design, ainsi qu'aux enfants des écoles du territoire.

Ce projet répond aux politiques publiques : touristiques, espaces verts, économie et éducation.

*** Le Domaine de Pignerolle comme écrin**

Situé au cœur de 80 hectares en partie boisés et d'un jardin à la française.

Cet appel à projet a pour finalité

D'encourager, soutenir et mettre en lumière :

- les différents établissements d'enseignement secondaire liés au végétal, au paysage, à l'art et au design présents sur notre territoire, afin d'amener d'autres jeunes à découvrir l'offre multiple de formations universitaires mise à leur disposition ;
- la collaboration avec les entreprises professionnelles ;
- les professionnels de l'horticulture ;
- les plus jeunes afin de les sensibiliser par la pédagogie à développer leur créativité.

De valoriser :

- le patrimoine et l'innovation végétale qui naît sur le territoire ;
- les talents locaux ;
- les pratiques respectueuses de l'environnement dans le jardin ;
- la vocation végétale du territoire par le biais de différents langages artistiques.

ORIGINE DU PROJET
« Jardins d'expression »

En 2012-2013, à l'occasion de la restauration du potager du domaine de Pignerolle, une réflexion s'est engagée quant au devenir de cet espace.

Angers Loire Métropole et la Ville d'Angers collaborent depuis de nombreuses années avec les étudiants et professeurs des établissements d'enseignement secondaire liés au végétal et les entreprises du secteur. À l'écoute des professeurs et directeurs d'établissements professionnels, **l'idée était de proposer aux étudiants un exercice pratique de conception et d'aménagements paysagers avec des exigences** de collaborations interdisciplinaires entre établissements aux compétences diverses.

Angers Loire Métropole et la Ville d'Angers suivent la gestion des projets, facilitant dialogue et fluidité entre les candidats.

L'association Terre des Sciences développe le projet « l'école du jardinage » avec pour objectif de conduire les enfants, par la pédagogie, à développer leur créativité en explorant le jardinage, le langage artistique et les sciences (végétal, environnement...).

Les étudiants, par leur sensibilité, leur compétence, proposent à travers leurs créations des angles de vue inédits. Ces jeunes de niveau bac pro, BTS à bac+ 5 seront nos futurs professionnels.

Les deux collectivités cherchent, depuis plusieurs années, à valoriser le végétal auprès du public angevin et touristique. Jardins d'expression est un évènement prometteur, qui attire chaque année 35 000 visiteurs gratuits, dont 5 000 participent au vote.

Un nouveau rendez-vous en 2018

Pour sa 6ème édition, c'est le thème du **«Échappées de jardins »** qui sera à l'honneur.

Les étudiants et enfants de 3 à 11 ans sont invités à s'associer avec des artistes plasticiens, des photographes, des vidéastes, des créateurs sonores, des paysagistes, des designers, des architectes, des entreprises spécialisées pour partager leur regard.

Pour les écoles primaires : le monde du végétal, le jardin sont d'excellents supports pour s'exprimer, apprendre durant les temps scolaires et périscolaires.
Les étudiants des établissements techniques horticoles, du paysage et artistiques sont amenés à concourir dans le cadre de leurs études.

Pour les deux catégories : des collaborations sont souhaitées **entre établissements participants** afin de constituer un réseau de partenaires et d'échanger des pratiques en fonction du thème retenu.

LES ENTREPRISES
soutenant les talents du territoire

2 catégories enfants et étudiants

Une vingtaine de groupes d'enfants de 3 à 11 ans et 17 groupes d'étudiants sont sélectionnés chaque année pour ce projet afin de concevoir et réaliser un jardin autour du thème « Échappées de jardins » selon les critères d'originalité, d'esthétisme et d'innovation.

Le voile sera levé sur ces créations à partir de mi-juin 2018 et le public pourra profiter de ce spectacle de couleurs et d'idées tout au long de l'été 2018.

Les étudiants et enfants en train de réaliser le montage des jardins. (Edition 2017)

Grandes étapes pour les 2 catégories (enfants et étudiants)

D'octobre 2017 à juin 2018

1. Présentation de l'édition 2018	*septembre/octobre 2017*
2. Dépôt du dossier de candidature par les étudiants	*avant fin décembre 2017*
3. Sélection des projets par un comité de sélection	*janvier / février 2018*
4. Recherche de partenariats (entreprises professionnelles)	*à partir de février 2018*
5. Montage du jardin au parc de Pignerolle	*à partir d'avril 2018*
6. Inauguration des jardins	*juin 2018*
7. Passage du Jury à Pignerolle	*été 2018*
8. Remise des prix	*novembre/décembre 2018*
9. Jardin gagnant installé sur une place publique d'Angers	*été 2019*

Ouverture au grand public
Le week-end des 15 et 16 juin au 28 septembre 2018 inclus - Accès gratuit

La communication de l'événement

Angers Loire Métropole et la Ville d'Angers assurent la promotion de cet événement à travers la mise en place de supports dédiés ou en lien avec d'autres axes de communication des deux collectivités.

Les supports permanents d'information (magazine, Internet, presse, flyer), les actions de communication ponctuelles (animations, réseaux sociaux...) et les relations presse accompagnent le projet afin de le rendre visible au plus grand nombre, aussi bien sur le territoire angevin qu'au niveau national.

ET SI VOUS ÉTIEZ PARTENAIRE ?

L'appel à projet incite **les candidats à rechercher des partenaires** pour mener à bien leurs créations. Ce sont le plus souvent des étudiants qui seront les professionnels de demain.
La collaboration entre Végépolys, le BHR, Terre des sciences et Angers Loire Métrople et la Ville d'Angers permet d'établir un partenariat fort avec les professionnels.

Un temps privilégié entre étudiants et professionnels du végétal

Les candidats s'adressent à vous pour un prêt, un don de matériel, du végétal, des conseils d'aménagements, etc.
Végépolys et le BHR peuvent organiser avec les entreprises (fournisseurs de végétaux uniquement) des temps d'échanges privilégiés entre étudiants et professionnels.

Les entreprises qui fournissent du non-végétales, seront contactées par les étudiants en lien avec Angers Loire Metropole.

Les avantages de ce partenariat

- **Faire connaître** votre entreprise et vos produits auprès du grand public, vos innovations locales et régionales, valoriser vos produits et vos nouveautés par l'intermédiaire de votre soutien à l'un des projets étudiants ou un projet d'école,
- **échanger avec les futurs professionnels :** parmi les candidats se trouvent peut-être vos futurs collaborateurs, ou vos futurs clients ; participer c'est faire la promotion de vos activités auprès des professionnels qu'ils sont déjà,
- **participer à un évènement du territoire angevin** reconnu pour ses paysages et son savoir-faire dans le monde du végétal.

Les contreparties

proposées par Angers Loire Métropole et la Ville d'Angers

Les 2 collectivités souhaitent soutenir cette collaboration et pour ce faire vous proposent :

- d'être présent lors de l'inauguration par les élus avec une couverture de la presse locale,
- de mettre en scène, une, voire deux de vos innovations à l'entrée du Potager de Pignerolle (Le jardin des innovations, en partenariat avec Végépolys),
- de faire apparaître le partenariat sur les documents de communication créés pour valoriser l'événement (exemple : panneau signalétique au niveau des jardins, insertion de votre logo sur les documents de présentation, citation dans le dossier de presse, sur le site Internet d'Angers Loire Métropole et de la Ville d'Angers...),

LES ÉTABLISSEMENTS PARTICIPANTS

Catégorie 1 :

17 écoles primaires publiques ou privées

Catégorie 2 :

École Atelier d'Arts Appliqués
Enseignement supérieur privé en design graphique et communication visuelle
20 rue Florent Cornilleau - 49100 ANGERS
www.laaa.fr

Association étudiante - Melting Paysage
Agrocampus Ouest
2 rue André Le Nôtre- 49045 ANGERS Cedex 01
www.agrocampus-ouest.fr

École Supérieure d'Agriculture d'Angers
55 rue Rabelais - 49007 ANGERS CEDEX 01
www.groupe-esa.com

Lycée Agricole Le Fresne Angers
49036 ANGERS Cedex 01
www.cfppa-angers.com

CNPH La Ménitré
43 rue du Roi René - 49250 LA MÉNITRÉ
www.cnph.fr

École supérieure des Beaux-arts Tours-Angers-Le Mans
Site d'Angers - Hôtel d'Ollone
72 rue Bressigny - 49100 ANGERS
www.angers.esba-talm.fr

Piverdière
700 route de la Moncellière - 49080 BOUCHEMAINE
www.pivardiere.fr

Compagnons du devoir & du tour de France
25 boulevard Copernic - 49100 ANGERS
www.compagnons-du-devoir.com

Université d'Angers
11 boulevard Lavoisier - 49045 ANGERS Cedex 01
www.univ-angers.fr

Pour plus DE RENSEIGNEMENTS vous pouvez contacter :

ORGANISATEUR

Angers Loire Métropole / Ville d'Angers
Direction Parcs Jardins et Paysages

Lydia Foucher
Tél. : 02 41 22 53 26
lydia.foucher@angersloiremetropole.fr

PARTENAIRES

Rôle : suivi opérationnel de la catégorie 1 (enfants de 3 à 11 ans)
TERRE DES SCIENCES
Florence BOUCARD
Tél. 02 41 72 14 21
f.boucard@terre-des-sciences.fr

Rôle : sollicitation des entreprises professionnelles horticoles
VEGEPOLYS
Emmanuelle ROUSSEAU
Chargée de communication
Tél. : 02 41 72 17 37
emmanuelle.rousseau@vegepolys.eu

Rôle : sollicitation des entreprises professionnelles horticoles / innovation variétale
BHR
Ghislain BOUSSEAU
Conseiller communication
Tél. 02 41 79 29 29
g.bousseau@bhr-vegetal.com

FICHE DE PARTENARIAT
Jardins d'Expression 2018

À transmettre à lydia.foucher@angersloiremetropole.fr
Tél : 02 41 22 53 26

ENTREPRISE	
Nom de l'entreprise	
Nom du gérant	
Adresse	
Code postal Commune	
Téléphone	
Adresse e-mail	
Logo de l'entreprise	**L'entreprise s'engage à transmettre à Angers Loire Métropole (via Lydia Foucher) un logo HD de son établissement.** Le logo et les coordonnées de votre entreprise seront présents au niveau du parc de Pignerolle de mi-juin à fin septembre sur les panneaux d'interprétations des étudiants et les panneaux partenaires.
Signature et/ou tampon de l'entreprise	

ÉTUDIANT RÉFÉRENT DU PROJET	
Nom - Prénom	
Établissement	
Titre du projet/jardin	

1 - Que fournit l'entreprise - Merci de préciser quel type de fournitures, matériaux ou plantes.

2 - Végétal : innovation variétale - l'entreprise fournie-t-elle une innovation variétale ? Si oui laquelle :

angers loire métropole
communauté urbaine

Angers

© Direction communication Ville d'Angers/Angers Loire Métropole / Paragraphe *imageurs* - C.L. / Photos : Ville d'angers - P. Noisette / Imprimerie Ville d'Angers - Angers Loire Métropole / Août 2017